

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres
N° 01/2021/AMEE/AACID

Séance Publique

Le 12 Avril 2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres sur offres de prix pour La «**Fourniture, l'installation et la mise en service des systèmes de pompage d'eau par énergie solaire photovoltaïque pour l'approvisionnement en eau potable dans six sites situés dans les régions du Nord et de l'Oriental du Maroc**».

- La fourniture, l'installation et la mise en service de la totalité des installations devront être exécutées au niveau des régions du nord et de l'oriental (adresses des sites mentionnés au CPS).

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma
Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- **Le cautionnement provisoire est de vingt milles dirhams (20 000.00 DH).**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Sept cent Soixante-quatorze mille Dirhams en toutes taxes comprises (774 000.00 TTC).**

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres doivent être déposés au plus tard le 09 Avril 2021 à 16h30, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat, conformément aux stipulations de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-6-14 du règlement de consultation.

- Conformément à la circulaire du MEFRA N°C9/20DEPP du 31 mars 2020 concernant les mesures d'accompagnement au profit des Etablissements et Entreprises Publics pour assurer des souplesses dans la gestion pendant la période de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie du coronavirus « Covid-19 » : l'ouverture des plis sera effectuée à huit clos.